



Le 17 avril 2020

La Région Sud soutient les entreprises régionales

**Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Président de Régions de France :**

**« Les entreprises régionales peuvent désormais bénéficier du deuxième volet
régional du Fonds national de solidarité et du fonds COVID-Résistance »**

Après avoir lancé le Plan d'urgence, de solidarité et de relance, Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France, renforce son soutien aux entreprises et annonce le lancement opérationnel de plateformes régionales permettant de bénéficier du deuxième volet du Fonds national de solidarité et du fonds COVID-Résistance.

« Depuis le premier jour, nous sommes mobilisés aux côtés de l'Etat pour venir en soutien aux citoyens et aux entreprises. La crise sanitaire que nous vivons a des conséquences dramatiques sur toute notre économie locale. Nos entreprises, notamment les TPE PME qui constituent le socle de notre économie régionale et de nos emplois sont touchées de plein fouet.

Nous avons ainsi lancé notre Plan d'urgence, de solidarité et de relance doté d'1,4 milliard d'euros et apporté notre soutien aux secteurs des transports, du tourisme, de l'agriculture. Pour nos entreprises, nous avons abondé le Fonds national de solidarité, créé le Fonds COVID-Résistance et mis en place des outils opérationnels pour répondre à chaque situation pour plus de 65 millions d'euros.

Le prolongement du confinement pour 4 semaines marque un coup dur pour notre économie. Conscients de la détresse du monde économique, nous avons souhaité renforcer notre engagement en faveur des entreprises et plus globalement de tout le tissu économique local. Nous avons donc doublé notre participation dans le Fonds national de solidarité à hauteur de 36 millions d'euros et créé le fonds COVID-Résistance, désormais doté de 37 millions d'euros grâce au soutien de la quasi-totalité des territoires, aux côtés de la Région et la Banque des territoires.

Ce sont ainsi près de 115 millions d'euros qui sont aujourd'hui mobilisés et disponibles pour répondre à l'urgence de nos entreprises !

Désormais, les chefs d'entreprises qui répondent aux critères peuvent candidater au volet 2 du Fonds de solidarité grâce à la plateforme disponible sur le lien sud-soutien-tpe.mgcloud.fr. Mais également au Fonds COVID-Résistance. 15 jours après son lancement, les entreprises peuvent déposer leur demande sur le site tpe.initiative-sud.com. Les fonds seront versés dès la fin du mois.

Toutes les informations, liens, démarches sont précisés sur notre site maregionsud.fr/entreprises-covid19. J'invite les chefs d'entreprises, indépendants, les micro-entrepreneurs, ..., à le consulter, vous y trouverez tout pour bénéficier de notre aide. Vous pouvez également contacter notre numéro vert 0 805 805 145 pour avoir des informations ou de l'aide dans le montage des dossiers, un agent de la Région vous répondra et vous accompagnera. Nous avons déjà reçu plus de 2500 appels depuis fin mars.

Plus que jamais, la Région est aux côtés des chefs d'entreprises pour répondre à l'urgence » a déclaré Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France.